



# **COMMUNE DE CHARMES LA COTE**



# PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RUE DU PROGRES, DE LA RUE DU HAN ET DE LA RUE DES MULSONS

# **TRANCHE 1 - ENTREE VILLAGE - RUE DU PROGRES**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12/08/20**

NOM DU REDACTEUR : PASCAL MEUNIER DATE DE DIFFUSION : 12/08/20

Réf doc : N° 1700796 - CR- N°05

NB : L'absence d'observations sur le contenu du présent compte rendu avant un délai de 8 jours calendaires constitue une acceptation de celui-ci.

Documents annexés : Sans objet

ENTITES et ADRESSES	NOMS	Tél.	E-Mail	PRESENTS	EXCUSES	CONVOQUES	DIFFUSION
MAITRE DE L'OUVRAGE COMMUNE DE CHARMES LA COTE 14 rue de Bellevue 54113 CHARMES-LA-COTE	M. STAROSSE M. CHATILLON	03.83.62.58.15	mairie.charmes-la-cote@wanadoo.fr	х			Е
MAITRE DE L'OUVRAGE ENEDIS 2 Boulevard Dr Cattenoz, 54600 VILLERS LES NANCY	M. VANTILLARD	03.83.67.85.63 06.68.92.89.98	fabien.vantillard@enedis.fr				Е
COORDONNATEUR SPS DEKRA Parc de l'Observatoire 10 rue de Saulnois 54520 LAXOU	M. GOLFOUSE	06.15.63.21.80	Didier.golfouse@dekra.com				Е
MAITRISE D'ŒUVRE SEBA Aménagement & Infrastructures 110 rue des quatre éléments 54340 POMPEY	M. MEUNIER	03.87.30.37.85 06.03.03.59.23	pmeunier@seba-ai.fr	х			Е
TWP 1 rue Anatole France 54510 TOMBLAINE	MME HEGO	03.83.49.98.61 06.80.85.20.01	mho@twpaysage.com				Е
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES TOULOISES Rue du Mémorial du Génie CS 40325 ECROUVES 54201 TOUL CEDEX	M. CRUNCHANT	03.83.65.90.59 06.82.07.72.93	a.crunchant@terrestouloises.com				E
ORANGE	M. BERRET	06.71.27.11.35	stephane.berret@orange.com				Е
<u>CIRCET</u> Agence de Maizières les Metz	MME TISSOT	03.87.15.88.00 06.35.03.09.18	Laetitia.tissot@circet.fr				Е
CONSEIL DEPARTEMENTAL 54 DITAM TERRES DE LORRAINE Esplanade du génie Rue du 15ème génie 54200 ECROUVES	M. CHRISTOPHE M. WEBER	06.23.29.58.20	pchristophe@departement54.fr	X			Е
SMETS 31 Rue Leopold Cabret 54113 Mont-Le-Vignoble	M. CALLAIS M. PIERETTI	06.80.57.26.28 06.73.91.11.24	Callaisjp2@orange.fr Hugues.pieretti@smets-eau.fr				

f doc : N° 1700796 -CR-N°5 Page 2 / 8

PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RUE DU PROGRES, DE LA RUE DU HAN ET DE LA RUE DES MULSONS TRANCHE 1 - ENTREE VILLAGE - RUE DU PROGRES

ENTREPRISES						
LOT N°1: V.R.D./ESPACESVERTS/MOBILIER  EUROVIA  ZI de la Chenois 54150 BRIEY	M. NEYRET M. PETITJEAN M. CARUSO	06.18.11.12.03 06.11.86.45.41 06.12.29.12.57	fneyret@eurovia.com apetitjean@eurovia.com mcaruso@eurovia.com	X	X	E E E
LOT N°2: ELECTRICITE/TELECOMMUNICATION /ECLAIRAGE PUBLIC  CITEOS (Mandataire) 21 rue Marcelle Brot BP 70334 54006 NANCY CEDEX  EUROVIA (co-traitant) ZI de la Chenois 54150 BRIEY	M. FIACRE M. NICOLAS	03.83.43.02.94 06.13.50.27.48 06.09.55.73.99	emmanuel.fiacre@citeos.com gregoire.nicolas@citeos.com		x x	E E

Diffusion C: Courrier; F: Fax; E: E-mail

# **Prochaine réunion :**

**MERCREDI 19 AOUT 2020 A 9H00 SUR LE CHANTIER** 

		Action	Délai
<u>P(</u>	OINTS DIVERS ABORDES		
•	<u>Planning (marché Commune et ENEDIS)</u> :		
	<ul> <li>LOT 1 (VRD)         <ul> <li>OS n°1 – démarrage de la période de préparation : 29/06/20 (délai : 4 semaines)</li> <li>OS n°2 – démarrage des travaux : 10/08/20 (délai : 8 semaines)</li> <li>Fin du délai contractuel : 02/10/20</li> </ul> </li> </ul>		
	<ul> <li>LOT 2 (RESEAUX SECS)         <ul> <li>OS n°1 – démarrage de la période de préparation : 29/06/20 (délai : 4 semaines)</li> <li>OS n°2 – démarrage des travaux : 27/07/20 (délai : 10 semaines)</li> <li>Fin du délai contractuel : 02/10/20</li> </ul> </li> </ul>		
	<ul> <li>Les entreprises confirmeront leurs dates de fermetures pour les congés d'été.</li> <li>→ EUROVIA : sans objet</li> <li>→ CITEOS : semaines 32 et 33</li> </ul>		
	<ul> <li>M. STAROSSE demande de maintenir l'objectif fixé pour une fin de travaux pour fin septembre répondant à la demande du CD54 lui permettant la mise en œuvre des enrobés de voirie début octobre.</li> </ul>	EUROVIA CITEOS CIRCET ENEDIS	POUR PRISE EN COMPTE
•	<ul> <li>Information riverains:</li> <li>La commune informera les riverains des travaux à venir sur la partie publique et en partie privative.</li> </ul>	CLC	POUR ACTION
•	<ul> <li>Crise sanitaire (COVID19):</li> <li>Suite à l'épidémie de COVID19 et à la continuité des activités, les entreprises devront adapter leurs interventions en suivant à minima les préconisations de sécurisation sanitaire du guide de l'OOPBTP.</li> <li>DEKRA a mis à jour son PGC en conséquence.         Le document sera à transmettre aux entreprises pour qu'elles adaptent leur</li> </ul>		
	PPSPS.  Les travaux ne pourront démarrer qu'après validation par le CSPS du PPSPS.	EUROVIA CITEOS	POUR ACTION
	<ul> <li>PPSPS remis à DEKRA le 16/07/20: pas de retour du CSPS au 29/07/20</li> </ul>	DEKRA	29/07/20
•	<ul> <li>Installation de chantier:</li> <li>La base vie pourra être implantée dans l'enceinte du terrain de foot rue Bellevue sur la surface en stabilisé. Le terrain en enrobé devra rester libre.</li> <li>L'aire de stockage du matériel reste à définir (à voir avec la mairie).</li> <li>L'entreprise transmettra au CSPS son Plan d'Installation de Chantier</li> </ul>	EUROVIA CITEOS	POUR INFO
•	<ul> <li>Répartition des travaux (remblais de fouilles et structure de voirie):</li> <li>Compte tenu des nombreux intervenants sur le site et dans le but d'obtenir une structure de chaussée homogène et pérenne, M. CHRISTOPHE (CD54) a précisé que :         <ul> <li>chacun des intervenants (Commune, CC2T et SMETS) effectue sa pose de réseaux avec un remblaiement en GNT jusqu'au niveau fini.</li> <li>le Département effectuera ensuite le décaissement général de la chaussée nécessaire à la mise en œuvre d'une couche de base en grave bitume (épaisseur : 8 cm), la mise en œuvre de la grave bitume, la mise à niveau des</li> </ul> </li> </ul>		

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12/08/2020 Réf doc : N° 1700796 -CR-N°5 tampons et bouches à clé et la mise en œuvre de la couche de roulement en enrobés.

 concernant la grave bitume, le cout sera réparti entre le Département et les différents Maîtres d'ouvrage au prorata du linéaire de réseaux posés par chacun.

Une convention sera établie par le CD54 avec chaque partie.

• <u>Liste des prestations à effectuer pendant la période de préparation (durée : 4 semaines à partir du 29/06/20) :</u>

#### **Entreprises EUROVIA/CITEOS**

	EUROVIA	CITEOS
Demandes d'arrêtés auprès de la Mairie	Fait le 29/07/20	A FAIRE
Constats d'huissiers (domaines public et privé)	Fait le 04/08/20	A FAIRE
DICT : retour des DICT à transmettre à SEBA	Fait le 04/08/20	A FAIRE
PPSPS	Fait le 16/07/20	A FAIRE
Marquage piquetage (+ rapport)	A FAIRE	A FAIRE
Plans d'exécution	Fait le 21/07/20	Sans objet
Fiches de demandes d'agrément	A FAIRE	A FAIRE
Déclarations de sous-traitance éventuelles	A préciser	Sans objet
Fabrication du panneau de chantier	Maquette	Sans objet
	transmise le	
	10/08/20	

#### L'ensemble des documents sont à remettre à SEBA

#### Maitre d'Oeuvre

 Maquette du panneau de chantier: transmise le 04/08/20 à la commune pour validation: validée le 08/08/20

### **CSPS**

Inspections communes : fait le 29/06/20

Validation des PPSPS

## Divers :

Fiches de branchements :

3 propriétaires ont émis des remarques par rapport aux études réalisées.

- → Ces fiches seront transmises à ENEDIS : fait le 11/06/20
- → (08/07/20) 1 propriétaire n'a pas remis sa fiche (n°42 rue du Progrès) concernant son branchement électrique. Il demande des adaptations par rapport à l'étude initiale (déplacement du coffret en lieu et place d'une jardinière que le propriétaire démolira).

Une nouvelle fiche sera établie pour prise en compte de la demande (à faire signer par le propriétaire) : remis en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire

- → A voir lors de la visite de l'entreprise si les modifications demandées sont envisageables et acceptable.
- → M. VANTILLARD indique que si un coffret de branchement doit être posé en domaine privé, alors une convention devra être établie entre le riverain et ENEDIS (cas du n°48).

Fiche de branchement modifiée remise en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire

→ (08/07/20) Les encastrements de coffrets devront être confirmés par les propriétaires lors de la validation des

EUROVIA 29/06/20 CITEOS RAPPEL

**DEKRA** 16/07/20

CLC 29/07/20

CLC 29/07/20

EUROVIA POUR PRISE EN COMPTE

travaux chez les particuliers.		
Luminaires en façade et remontées aéro-souterraines :  Des conventions devront être établies entre la commune et les propriétaires.  (08/07/20) SEBA fera le point sur les différentes remontées aéro-sout. (RAS)  → RAS au n°44 rue du Progrès  → RAS au n°38 rue du Progrès  → RAS au n° 1 bis allée des Sources	CLC	POUR MEMOIRE
(08/07/20) M. FIACRE confirme avoir commandé les 3 luminaires (en remplacement des existants à l'entrée du village) — Prestation hors marché.	CLC	POUR INFO
<u>Mobilier</u> → (potelets et barrières) : Teinte RAL 3005 : confirmation mairie le 10/07/20	EUROVIA	POUR PRISE EN COMPTE
→ (12/08/20) La glissière en bois est prévue uniquement à partir de la dernière habitation jusqu'au droit de la route desservant l'arrêt de bus.  Elle sera implantée à l'arrière de la bordure de fond de trottoir en domaine public et devra garantir une largeur de trottoir minimum de 140 cm	EUROVIA	POUR PRISE EN COMPTE
yoirie  → (09/07/20) Remplacement des pavés GIRPAV 10x10x8 cm en 20x10x8 cm (proposition entreprise) : accordé par TWP (pour les surfaces pavées, la pose devra se faire perpendiculairement à la bordure de trottoir, parallèlement aux lignes de pavés).  (12/08/20) l'entreprise EUROVIA pose finalement du 10x10x8 cm  → (29/07/20) Prévoir le prolongement des caniveaux type GIRPAV le long du mur de soutènement au droit du carrefour en lieu et place de la ligne de pavés : validé par TWP.  → (29/07/20) Les enrobés de la ruelle entre la rue des Sources et la rue du Progrès seront repris en intégralité (le marché ne prévoyait que la reprise de la fouille) : validé par M. STAROSSE.  → (29/07/20) Remplacement de la couche de finition du trottoir en stabilisé. Mise en œuvre d'un enrobé en lieu et place du	EUROVIA	POUR PRISE EN COMPTE
traitement au ciment : à confirmer par la commune.  Plus-value à préciser par EUROVIA.  → (12/08/20) Prévoir une bordurette de fond de trottoir pour délimiter les enrobés en dessous des 2 garages (parcelles C277 et C276).	CLC EUROVIA EUROVIA	29/07/20 29/07/20 12/08/20

→ (12/08/20) Prévoir une continuité du trottoir entre l'habitation n°25 et les garages situés en aval (largeur : 1.40	EUROVIA	12/08/20
<ul> <li>m.).</li> <li>→ (12/08/20) il est demandé à EUROVIA de sécuriser les traversées de chaussée (stabilisation des remblais de fouilles) suite au raccordement des avaloirs dans l'attente de</li> </ul>	EUROVIA	IMMEDIAT
l'intervention du Département pour la réfection de chaussée. Le Département se renseignera auprès de COLAS de son planning d'intervention.	CD54	12/08/20
<ul> <li>Réseaux de télécommunication              → (05/08/20) Suite à la réunion de piquetage du réseau             ORANGE, CIRCET a demandé à l'entreprise de desservir             l'habitation n°36Ter de la rue du Progrès depuis la chambre             K2C.</li> </ul>	CLC	POUR INFO
<ul> <li>Prestations non prévues dans cette tranche de travaux (programmé en tranche 3) et donc non financées.</li> </ul>	CIRCET ORANGE	POUR INFO
L'entreprise EUROVIA a posé en parallèle de ce branchement	ENEDIS	POUR INFO
un fourreau pour l'alimentation électrique de cette habitation.  → (12/08/20) Prévoir le remplacement du tampon béton de la chambre de tirage L3T.	EUROVIA	12/08/20
<ul> <li>Assainissement</li> </ul>	EUROVIA	POUR PRISE
$\rightarrow$ (05/08/20) Un point a été fait avec la CC2T sur les points de raccordement des différents avaloirs de chaussée.		EN COMPTE
<ul> <li>L'avaloir le plus en amont (posé en lieu et place de l'existant) sera raccordé au dalot;</li> </ul>		
<ul> <li>L'avaloir le plus en aval sera raccordé au collecteur</li> </ul>		
existant implanté en accotement de chaussée (côté droit en montant);		
<ul> <li>Les autres avaloirs seront raccordés sur le réseau EP Ø600;</li> </ul>		
<ul> <li>Chaque avaloir aura son propre raccordement;</li> <li>Les raccordements pourront se faire soit sur les</li> </ul>		
canalisations, soit sur les regards de visite ;  Les raccordements se feront de manière à respecter les		
sens d'écoulement (contre-sens non autorisés).  → (12/08/20) Pour des raisons techniques, EUROVIA demande la possibilité de décaler vers le bas le caniveau à grille prévu dans la ruelle : validé par SEBA.	EUROVIA	POUR INFO
A voir avec TWP si les pavés s'arrêteront au droit du caniveau ou s'ils devront être posés au-delà pour conserver les surfaces du projet.	TWP	12/08/20
Espaces verts		
→ (12/08/20) Il est demandé à EUROVIA de conserver les quelques plantations existantes en fond de trottoir.	EUROVIA	POUR PRISE EN COMPTE
Un point sera fait à la réunion du 19/08/20 avec TWP pour valider leur maintien ou leur suppression.  → (12/08/20) La zone d'espaces verts située entre le n°25 et les	TWP	12/08/20
garages sera réduite pour permettre la réalisation d'un trottoir (voir § voirie).		
Pour des questions de sécurité et de visibilité (sortie de garages en virage), la hauteur des plantations devra être limitée : type de plantation à confirmer par TWP	TWP	12/08/20

Constats divers:		
<ul> <li>L'entreprise EUROVIA informe avoir touché un câble ORANGE lors ses travaux de fouille (position du câble non conforme à la DICT) privant une partie de la commune des services de télécommunication (téléphone et internet).         <ul> <li>→ Intervention ORANGE pour une réparation programmée le 12/08/20 (information EUROVIA).</li> <li>→ M. STAROSSE contactera ORANGE pour une intervention plus rapide.</li> </ul> </li> </ul>	CLC	POUR INFO
→ Réparation provisoire faite au 05/08/20. Date de la réparation définitive non précisée.	CLC	POUR INFO
<ul> <li>(31/07/20) Il est demandé aux entreprises de respecter le tonnage prévu sur les différentes voies de la commune (Allée des Sources limitée à 3,5 T). Les entreprises devront adapter leur matériel et leurs procédures d'exécution en conséquence.</li> </ul>	EUROVIA	IMMEDIAT
<ul> <li>(31/01/20) Le SMETS a fait part de plusieurs détériorations d'équipements (regards de comptage AEP).</li> <li>Il est demandé aux entreprises de procéder au repérage physique de tous les ouvrages d'eau potable affleurant (BAC, regards de comptage) et de les protéger.</li> </ul>	EUROVIA	IMMEDIAT
Les ouvrages endommagés devront être remplacés et mis en œuvre suivant les prescriptions du SMETS.		
AVANCEMENT DES TRAVAUX		
<ul> <li>Démarrage des travaux lot n°2 : le 27/07/20</li> <li>Démarrage des travaux lot n°1 : programmé à partir le 10/08/20</li> </ul>		
<ul> <li>Pose du poteau d'arrêt (réseau électrique) : terminée</li> <li>Pose des avaloirs de chaussée : terminée (hors pose des grilles)</li> <li>Pose des bordures et caniveaux : en cours (côté droit en montant)         <ul> <li>→ Terminée pour fin de semaine 33 pour le côté droit</li> </ul> </li> <li>Pose des coffrets de branchement : programmée à partir du 17/08/20</li> </ul>		

**P. MEUNIER** Responsable d'Affaires SEBA A.I.